

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska tenue au Centre Administratif, le **lundi 12 janvier 2026** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Marc-Olivier Racette, maire
Madame Johanne Therrien, conseillère
Monsieur Denis Vaudreuil, conseiller
Madame Sarah Bellavance, conseillère
Monsieur René Boisvert, conseiller
Monsieur Gabriel Élie, conseiller
Monsieur Jason Whittemore, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Marc-Olivier Racette.

Est également présente :

Maître Katherine Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2025

2. CORRESPONDANCES ET INFORMATIONS DIVERSES

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

- 3.1 Dépôt et adoption des comptes à payer du mois de décembre 2025
- 3.2 Autorisation de paiement des fournisseurs en ligne pour l'année 2026
- 3.3 Dépôt et adoption des conciliations bancaires des mois d'août et de septembre 2025
- 3.4 Confirmation d'embauche au poste d'adjointe administrative - remplacement temporaire
- 3.5 Modification des comités municipaux pour l'année 2026
- 3.6 Modification de la résolution 2025-11-2000 relative au remboursement pour l'utilisation des cellulaires personnels dans le cadre des fonctions municipales
- 3.7 Congrès 2026 de l'ADMQ

4. LÉGISLATION

- 4.1 Avis de motion, dépôt et présentation du règlement 135-2026 décrétant les taux des taxes et compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2026
- 4.2 Avis de motion, dépôt et présentation du règlement 136-2026 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques
- 4.3 Adoption du règlement 134-2026 constituant le comité consultatif en urbanisme

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Adoption du projet de schéma de couverture de risques révisé 2026-2036 (2e génération) de la MRC d'Arthabaska

- 6. **TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE**
 - 6.1 Autorisation d'affichage d'un poste de contremaître aux travaux publics
 - 6.2 Assistance technique en ingénierie pour l'année 2026
- 7. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 7.1 Dépôt et adoption de la liste des permis du mois de décembre 2025
 - 7.2 Dépôt de la liste du nombre de permis de l'année 2025
 - 7.3 Congrès 2026 de la COMBEQ
- 8. **AFFAIRES NOUVELLES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2026-01-2028
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par la conseillère Sarah Bellavance

Il est résolu

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et greffière-trésorière soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2029
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Gabriel Élie
Appuyée par le conseiller René Boisvert

Il est résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2025 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCES ET INFORMATIONS DIVERSES

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 2 décembre 2025. Le président de la séance résume les communications ayant un intérêt public.

2026-01-2030

DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois de décembre 2025 de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska comportant 14 pages et totalisant un montant de **239 007,74 \$** ;

CONSIDÉRANT QU'il est mentionné que la liste comporte les versements 2 et 3 du contrat de déneigement pour un montant total approximatif de 126 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois de décembre 2025 de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, totalisant un montant de **239 007,74 \$** ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Denis Vaudreuil
Appuyée par le conseiller Gabriel Élie

Il est résolu

QUE les comptes énumérés et datés entre le 1er et le 31 décembre 2025 soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2031

AUTORISATION DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS EN LIGNE POUR L'ANNÉE 2026

Sur proposition du conseiller Jason Whittemore
Appuyée par la conseillère Johanne Therrien

Il est résolu

QUE le conseil approuve la liste des fournisseurs à payer en ligne, telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à ajouter de nouveaux fournisseurs en cours d'année 2026, le cas échéant.

QUE le maire Marc-Olivier Racette soit l' élu autorisé à cosigner les paiements effectués en ligne par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2032

DÉPÔT ET ADOPTION DES CONCILIATIONS BANCAIRES DES MOIS D'AOÛT ET DE SEPTEMBRE 2025

Sur proposition de la conseillère Sarah Bellavance
Appuyée par le conseiller Denis Vaudreuil

Il est résolu

QUE le conseil adopte les conciliations bancaires des mois d'août et de septembre 2025, telles que déposées par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2033
CONFIRMATION D'EMBAUCHE AU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE
- REMPLACEMENT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe administrative, Mme Gabrielle Bergeron, est en arrêt de travail pour une durée indéterminée ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que le poste soit comblé rapidement, de préférence par une personne d'expérience dans un poste similaire ;

CONSIDÉRANT QU'une candidate ayant plus de 10 années d'expérience dans un poste identique est disponible pour entrer en poste dès maintenant ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par le conseiller Denis Vaudreuil

Il est résolu

QUE le conseil confirme l'embauche temporaire de Mme Marie-Claude Vallée au poste d'adjointe administrative selon les conditions énumérées au contrat de travail déposé aux membres du conseil.

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer le contrat de travail de Mme Marie-Claude Vallée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2034
MODIFICATION DES COMITÉS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT la démission de M. Réjean Arsenault et l'élection sans opposition de M. Jason Whittemore au poste de conseiller du district 6 ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier, à nouveau, les comités municipaux pour l'année 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller René Boisvert
Appuyée par la conseillère Sarah Bellavance

Il est résolu

QUE le conseil adopte les comités municipaux suivants pour l'année 2026:

COMITÉ ADMINISTRATIF ET DES RESSOURCES HUMAINES Johanne Therrien Jason Whittemore Employé désigné et secrétaire : Katherine Beaudoin • Entrevues pour embauche du personnel et soutien RH • Élaboration de politiques administratives
COMITÉ DE LA VOIRIE MUNICIPALE René Boisvert Gabriel Élie Denis Vaudreuil Employés désignés : Yves Gosselin et Patrick Parenteau Secrétaire : Katherine Beaudoin • Construction et amélioration des chemins • Entretien des chemins, ponts, cours d'eau

• Entretien des chemins d’hiver (contrat) • Fossés • Éclairage • Acquisition de véhicules et équipements
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D’AMÉNAGEMENT Sarah Bellavance René Boisvert Jason Whittemore Employé désigné: Patrick Parenteau Secrétaire : Katherine Beaudoin
COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (DÉROGATIONS MINEURES) Présidente : Johanne Therrien Membre élu : René Boisvert Membres citoyens : Liliane Fréchette, Mathieu Rondeau, Samuel Turcotte Employé désigné et secrétaire: Patrick Parenteau
COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES Marc-Olivier Racette En remplacement : Johanne Therrien • Rencontres des députés et autres intervenants • Conférences de presse
COMITÉ DE PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES Gabriel Élie Denis Vaudreuil Jason Whittemore Employé désigné : Katherine Beaudoin • Sécurité civile et mesures d’urgence • Protection contre l’incendie • Police • Surveillance des animaux
COMITÉ DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX Johanne Therrien Sarah Bellavance Jason Whittemore Employé désigné : Patrick Parenteau Secrétaire : Katherine Beaudoin • Aménagement des parcs et terrains de jeux • Entretien des installations actuelles • Programmes de subvention pour les parcs et terrains de jeux
COMITÉS INTERMUNICIPAUX ET AUTRES COMITÉS MRC d’Arthabaska : Johanne Therrien (en l’absence du maire) Transport collectif : Johanne Therrien Maison d’École de rang : Johanne Therrien SIUCQ : Johanne Therrien *** Le maire est d’office, sur tous les comités. Les différents comités sont formés à titre consultatif et non décisionnel.

QUE les comités ci-haut soient en vigueur même après le 31 décembre 2026 si aucune autre résolution n'a été adoptée afin d'établir de nouveaux comités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2035

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2025-11-2000 RELATIVE AU REMBOURSEMENT POUR L'UTILISATION DES CELLULAIRES PERSONNELS DANS LE CADRE DES FONCTIONS MUNICIPALES

CONSIDÉRANT la résolution 2025-11-2000 ;

CONSIDÉRANT QU'elle concerne le remboursement de frais de cellulaires personnels pour l'utilisation à des fins professionnelles et municipales plutôt qu'une allocation ou une prime ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par la conseillère Sarah Bellavance

Il est résolu

QUE les termes « allocation » et « prime » de la résolution 2025-11-2000 soient remplacés par « remboursement ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2036

CONGRÈS 2026 DE L'ADMQ

Sur proposition de la conseillère Sarah Bellavance
Appuyée par le conseiller Jason Whittemore

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à son inscription au congrès 2026 de l'ADMQ qui se tiendra à Québec en juin prochain.

QUE la municipalité assume les frais liés à l'inscription au congrès, à l'hébergement, aux repas, au stationnement, ainsi qu'aux frais de recharge du véhicule électrique de la municipalité, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 135-2026 DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES ET COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

AVIS de motion est donné par le conseiller Jason Whittemore à l'effet que le règlement 135-2026 décrétant les taux des taxes et compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2026 sera adopté à une séance ultérieure.

Jason Whittemore présente et dépose le projet de règlement 135-2026.

AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 136-2026 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE À LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

AVIS de motion est donné par la conseillère Sarah Bellavance à l'effet que le règlement 136-2026 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2026 sera adopté à une séance ultérieure.

Sarah Bellavance présente et dépose le projet de règlement 136-2026.

2026-01-2037

ADOPTION DU RÈGLEMENT 134-2026 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Gabriel Élie avait donné l'avis de motion relatif au règlement 134-2026 à la séance ordinaire du 2 décembre 2025, ainsi que présenté et déposé ledit règlement ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu le règlement avant la présente séance et renoncent à sa lecture complète ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller René Boisvert
Appuyée par le conseiller Denis Vaudreuil

Il est résolu

QUE le conseil procède à l'adoption du règlement numéro 134-2026 constituant le comité consultatif en urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2038

ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES RÉVISÉ 2026-2036 (2E GÉNÉRATION) DE LA MRC D'ARTHABASKA

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 8 de la Loi sur la Sécurité incendie, les municipalités régionales de comté doivent en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 29 de la Loi sur la Sécurité incendie, l'autorité régionale doit procéder à la révision de son schéma de couverture de risques, en commençant au plus tard huit ans après la date de son entrée en vigueur et en suivant la même procédure que celle pour l'établir. Le schéma de couverture de risques révisé doit entrer en vigueur au plus tard 10 ans après cette date ;

CONSIDÉRANT QUE les orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie décrivent les objectifs de protection contre les incendies et les mesures minimales dont les autorités régionales ou locales doivent tenir compte dans l'établissement de leur schéma de couverture de risques, y compris leur plan de mise en œuvre ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie « Chaque municipalité concernée et, s'il y a lieu, l'autorité régionale, déterminent, ensuite, les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre, en précisant, notamment, le ressort de l'autorité ou de la régie intermunicipale qui en sera chargée, les ressources affectées aux mesures qui y sont prévues, les ententes intermunicipales nécessaires, les actions qui sont immédiatement applicables et, pour les autres actions, les étapes de réalisation et leur échéancier » ;

CONSIDÉRANT QUE ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera responsable ou, dans le cas d'une régie intermunicipale, dans un plan uni adopté par les municipalités concernées ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par le conseiller Jason Whitemore

Il est résolu

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska adopte le projet de schéma de couverture de risques révisé 2026-2036 (2e génération) de la MRC d'Arthabaska ainsi que son plan de mise en œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2039

AUTORISATION D'AFFICHAGE D'UN POSTE DE CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'ouvrir un nouveau poste de contremaître aux travaux publics afin notamment de coordonner le département au niveau administratif et au niveau des opérations, ainsi que pour assurer une relève et un transfert des connaissances avant la retraite des employés en poste depuis plusieurs années ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Sarah Bellavance
Appuyée par le conseiller René Boisvert

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à afficher un poste permanent à temps plein de contremaître aux travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2040

ASSISTANCE TECHNIQUE EN INGÉNIERIE POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénierie Pluritec a soumis une offre de services professionnels relative à la fourniture d'assistance technique sur demande pour différents dossiers de la municipalité, et ce, pour l'année 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Sarah Bellavance
Appuyée par la conseillère Johanne Therrien

Il est résolu

QUE le conseil approuve l'offre de services # P20210235 de la firme Pluritec en autorisant une enveloppe budgétaire de **10 000 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2041

DÉPÔT ET ADOPTION DE LA LISTE DES PERMIS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025

Sur proposition du conseiller Gabriel Élie
Appuyée par le conseiller Jason Whittemore

Il est résolu

QUE le conseil approuve la liste des 3 permis du mois de décembre 2025 pour un montant total des travaux de **240 000 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE LA LISTE DU NOMBRE DE PERMIS DE L'ANNÉE 2025

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste du nombre de permis émis en 2025 au nombre de 228, comparativement à 202 en 2024.

2026-01-2042
CONGRÈS 2026 DE LA COMBEQ

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par la conseillère Sarah Bellavance

Il est résolu

QUE le conseil autorise le conseiller en urbanisme et en développement durable à procéder à son inscription au congrès 2026 de la COMBEQ qui se tiendra à La Malbaie en avril prochain.

QUE la municipalité assume les frais liés à l'inscription au congrès, à l'hébergement, aux repas, au stationnement, ainsi qu'aux frais de recharge du véhicule électrique de la municipalité, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil soulignent l'arrivée de M. Jason Whittemore au poste de conseiller municipal du district 6 suite à son élection sans opposition.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents adressent leurs questions aux membres du conseil.

2026-01-2043
LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par le conseiller Denis Vaudreuil

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 20 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marc-Olivier Racette,
Maire

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale &
Greffière-trésorière

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.